

Houdan, 17 septembre 2020

Mesdames, Messieurs,

La bretelle de sortie de la RN12 devrait enfin être mise en fonctionnement par les services de l'Etat en fin d'année.

Il est donc temps de mettre en place les aménagements qui avaient été retenus lors des concertations menées avec vous dans le cadre de l'enquête publique pour apaiser la circulation dans La Forêt.

La pose de la barrière devant empêcher la traversée de la Forêt sera donc mise en place à la fin de ce mois et mise en service à la suite. Seuls les services autorisés tels que la poste, certains bus, le SIEED, les services techniques de la ville, etc disposeront d'un moyen d'ouverture à distance. Les agriculteurs du hameau en disposeront aussi pour leur strict usage professionnel afin de pouvoir accéder directement à la route de Bû avec leurs engins agricoles. Pour permettre la rotation de certains bus autour de la place, des aménagements de bordure seront également réalisés.

Nous partageons le coût de ces travaux entre nos deux communes.

Nous sommes conscients que cette barrière va changer certaines habitudes mais c'est aussi la certitude d'une amélioration nette de la tranquillité et de la sécurité routière sur l'ensemble de la Forêt.

La commune de Houdan va aussi procéder cet automne à la plantation des merlons antibruit qui ont été réalisés conformément aux engagements pris.

Avec nos sentiments dévoués.

Michel Cadot  
Maire de Goussainville



Jean-Marie Tétart  
Maire de Houdan